



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Internet

Question écrite n° 99248

Texte de la question

M. Jean Launay attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le manque de transparence de certains services proposés par tel ou tel site Internet. De nombreux clients se plaignent des difficultés de résiliation ou de désabonnement d'un site Internet, nécessitant le paiement d'un abonnement. Bien souvent, ces abonnements sont reconduits automatiquement sans que le titulaire du compte n'en soit informé au préalable, et sans que celui-ci n'ait donné son accord. De telles pratiques s'apparentent à de la vente forcée, et les démarches de résiliation ou de désabonnement sont un véritable parcours du combattant long et fastidieux. À l'inverse l'abonnement à un journal ou à une revue ne peut être renouvelé qu'avec l'accord préalable de l'abonné, et les démarches de résiliation sont clairement définies. Aussi, il lui demande quelles mesures elle compte mettre en oeuvre afin de mieux protéger les consommateurs contre des abus qui se multiplient.

Données clés

Auteur : [M. Jean Launay](#)

Circonscription : Lot (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99248

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 1er février 2011, page 838

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)